

NOMBRE DES MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	32

Séance du 05 octobre 2011

L'an deux mille onze

et le 05 octobre,

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude VULPIAN - Maire de la Commune

PRESENTS : M. VULPIAN Claude – MAIRE

M. SAMBAIN Maurice - Mme LEXCELLENT Marie-Rose - M. TEIXIER Dominique – Mme EYRAUD Marlène – M. PETITJEAN Daniel - Mme HENRY Mireille – Mme GILLES Christine - ADJOINTS

Mme DELENAT Josette - MM. BARBE Paul - NIOX Christian - TARDIEU Jean-Luc - Mme AMSELEM Martine - MM. BELLAHCENE Abdelhak - JACQUOT Rémy – Mmes FARENQ Jeanine – de CHAZERON FELICI Nathalie - Melles AMBROSIO Angélique – ARROUCHE Mounia - M. POOS Julien - Mmes CUCCIA Andrée – M. BONO Guy - MICHEL Françoise – MM. SANTILLI Jérôme - CARGNINO André - CONSEILLERS MUNICIPAUX

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : Mme LAUFRAY Olga - MM. BERNOT Georges - TOSI Michel – Mmes BOUYA Corine - IBANEZ-QUENIN Stéphanie – M. LE PALABE David

ABSENT EXCUSE : M. BERTON Christian -

Monsieur SAMBAIN Maurice est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

N° 83/11 - Mise en œuvre d'un système de vidéo protection – Autorisation de signature du marché

M. SAMBAIN informe l'assemblée que le projet de mise en œuvre d'un système de vidéo protection a fait l'objet, conformément au code des marchés publics, d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour un marché global portant sur :

- Déploiement de 13 points de vidéosurveillance
- Collecte flux vidéo

- Enregistrement des flux et stockage
- Création d'un centre de surveillance urbain

Ce marché comporte une tranche ferme et des tranches conditionnelles comme suit :

Tr. ferme: fourniture et mise en œuvre d'un réseau de vidéoprotection sur huit zones
Tr. cond. 1 : équipement de la zone de surveillance 4 : Rond point Boussard
Tr. cond. 2 : équipement de la zone de surveillance 5 : Arboretum
Tr. cond. 3 : équipement de la zone de surveillance 6 : Parking piscine
Tr. cond. 4 : équipement de la zone de surveillance 11 : Rond point Cabrau
Tr. cond. 5 : équipement de la zone de surveillance 13 : Skate Park
Tr. cond. 6 : éclairage infrarouge de l'ensemble des sites le nécessitant
Tr. cond. 7 : prestations de maintenance de la tranche ferme pendant une période d'un an
Tr. cond. 8 : extension de maintenance de la Tr. cond. 1 pendant une période d'un an
Tr. cond. 9 : extension de maintenance de la Tr. cond. 2 pendant une période d'un an
Tr. cond. 10 : extension de maintenance de la Tr. cond. 3 pendant une période d'un an
Tr. cond. 11 : extension de maintenance de la Tr. cond. 4 pendant une période d'un an
Tr. cond. 12 : extension de maintenance de la Tr. cond. 5 pendant une période d'un an
Tr. cond. 13 : Solution de borne vidéo mobile et autonome alimentée sur éclairage public
Prestation supplémentaire relative à la mise en œuvre d'une liaison de collecte filaire des flux vidéo de la zone 8 « Halle des sports / stade collège »

A l'issue de la procédure, la commission d'appel d'offres, dans sa séance du 3 octobre dernier a attribué le marché à l'entreprise ETDE SA 233, avenue Clément Ader 30320 MARGUERITTES pour un coût de 109 520,00 € HT pour la tranche ferme et 101 760,40 € HT pour les tranches conditionnelles n° 1 à 13, soit au total 211 280,40 € HT, la prestation supplémentaire n'étant pas retenue.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise susvisée pour un montant maximum de 211 280,40 € HT étant précisé que les tranches conditionnelles pourront être affermies dans un délai de 12 mois.

Où le rapporteur en son exposé, et après en voir délibéré, le Conseil Municipal, par 26 voix pour du groupe majoritaire, 1 voix pour du groupe « l'Alternative Tout Simplement », et 5 contre du groupe « Construisons l'avenir » en adopte les conclusions et les convertit en délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus, et ont signé au Registre les membres présents.

Fait à SAINT MARTIN DE CRAU, le 05 octobre 2011.

LE MAIRE

